

CONCLUSION

Au cours de l'année 2017, la SODECI, par ses actions, a confirmé sa volonté de poursuivre son engagement en matière de RSE afin de garantir un développement durable de l'entreprise.

Elle a poursuivi l'optimisation de ses opérations, en développant des services innovants, ainsi qu'une démarche dédiée à l'amélioration de l'accès à l'eau et à l'assainissement, pour ses clients et pour les populations les plus défavorisées.

Le professionnalisme de ses collaborateurs, renforcé par sa politique sociale et ses instruments novateurs, apporte une réponse concrète à l'atteinte de la performance globale de l'entreprise (économique, sociale, sociétale et environnementale) indispensable à la durabilité de la SODECI.

Forte de cette performance dans la gestion du service public d'eau et d'assainissement réalisée en Côte d'Ivoire, la SODECI entend aborder l'année 2018 avec dynamisme et confiance.

Pour cela, la SODECI restera attentive à l'identification et à la prise en compte des enjeux de développement durable dans ses métiers, ce qui permettra d'améliorer l'ensemble de ses performances.

Au-delà des actions menées les années précédentes, l'ambition de la SODECI est d'être la référence en matière de service d'eau potable et d'assainissement pour le bien du plus grand nombre de personnes et de continuer à délivrer un service public de qualité pour tous, partout où elle est présente.

Dans cette dynamique, la SODECI souhaite aller plus loin dans la connaissance de ses enjeux RSE extérieurs. Pour y parvenir en 2018, l'entreprise prévoit de :

Mettre en place un réseau de correspondants RSE dans ses différentes structures ;

Lancer son comité développement durable (CDD) ;

Prendre en compte l'approche développement durable dans tous ses processus métiers et ses instances de gouvernance ;

Déployer un système d'information des indicateurs de développement durable.

La SODECI entend, à travers toutes ces actions et aux côtés de l'Etat de Côte d'Ivoire, contribuer activement à la réalisation de l'objectif de développement durable n°6 : « **Garantir l'accès de tous à l'eau et à l'assainissement** ».